

Mobilisation des ressources et présentation de l'information financière sous la CDB

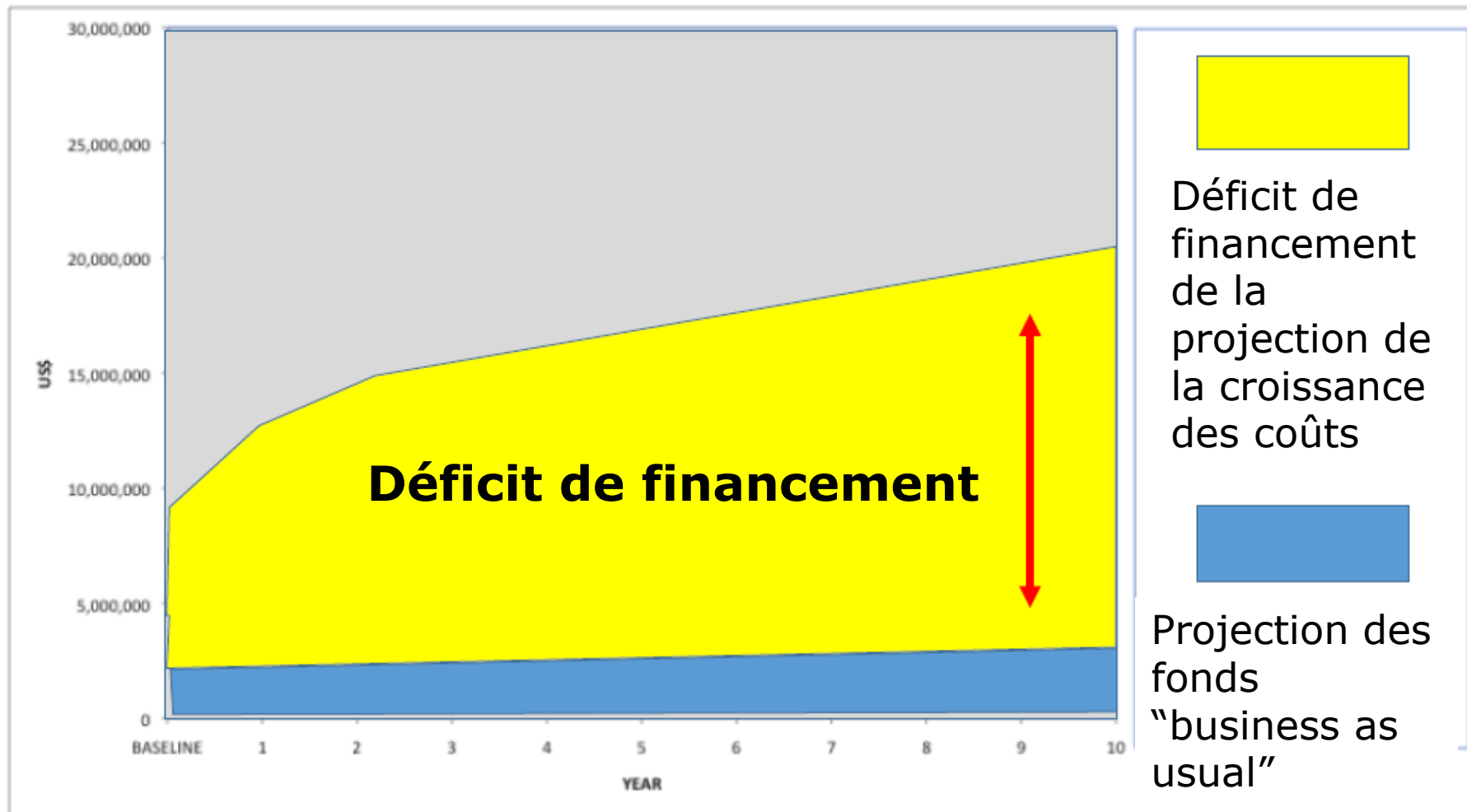
Comblar les déficits de financement

Atelier Sous-régional pour l'Afrique du Nord et
l'Afrique de l'Ouest et francophones de l'Afrique,
Dakar, Sénégal, 1 et 2 Décembre 2015

Csoban Somodi
Secrétariat de la Convention sur la diversité
biologique



Comblar les déficits de financement





Plans nationaux des finances

De la 3e colonne
question 5

Spécifier les sources
actuelles

Currency *

Nothing selected...

Please select a currency in Part 4.

All values are : *

in thousands

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
Expected funding gap ⁱ	200	500	0	-100	200	0	0		
Domestic sources (total) ⁱ	100	150	0	0	100	0	0		
National Budget	EN	100	150			100			
domestic source name	EN								
international flows (total) ⁱ	100	350	0	0	100	0	0		
Japanese Funds	EN	50	100						
EU	EN	50	250			100			
international source name	EN								
Remaining gap ⁱ	100	0	0	-100	0	0	0		

$$1 - (2+3)$$

Sources de financement

Stratégie de la CDB pour la mobilisation des ressources (IX / 3 ; cf. XII / 3 Annexe IV)

- Apports financiers internationaux de toutes les sources (publiques et privées)
- Biodiversité « avantage connexe » dans le financement du climat
- Favoriser les allocations budgétaires à la diversité biologique et aux fonctions et services écosystémiques dans les budgets nationaux et sectoriels pertinents

" Démontrer que les allocations budgétaires à la diversité biologique et aux fonctions et services écosystémiques qui y sont associés dans les budgets nationaux sont des investissements qui contribuent à résoudre les problèmes que sont la sécurité alimentaire, la gestion des eaux, la réduction des risques de catastrophe, les moyens de subsistance, la réduction de la pauvreté et la croissance économique pour tous en intégrant les acquis de la diversité biologique dans les programmes et projets de développement. »(décision XI / 4, annexe IV).

- Étudier les possibilités offertes par les réformes fiscales environnementales telles que des modes de taxation novateurs et des incitations fiscales; vous pouvez aussi consulter l'Objectif d'Aichi 3 :
 - Éliminer, supprimer progressivement ou réformer les incitations perverses
 - Établir des mesures d'incitations positives; transferts fiscaux

Sources de financement (cont.)

- Plans de rémunération des services écosystémiques
- Conditions pour la compensation de la biodiversité ou les mécanismes de compensation
- Critères de la biodiversité dans les plans nationaux de passation des marchés et des politiques, des stratégies nationales pour la consommation et la production durables, et des cadres de planification similaires
- Entreprises et les plates-formes de la biodiversité, de réseaux et / ou des partenariats, en vue d'engager davantage le secteur privé
- Classement national des entreprises du secteur privé et public qui consacrent des ressources pour la biodiversité
- Éco-labellisation
- Les fonds nationaux pour l'environnement

Sources de financement (cont.)

“Exhorte les Parties à envisager d’entreprendre, selon qu’il convient, un examen et une évaluation de la législation et des politiques en vigueur qui régissent les mécanismes de financement de la diversité biologique, en vue d’identifier les possibilités d’intégrer la diversité biologique et de renforcer les politiques actuelles et les garanties qui les complètent”

(décision XII/3, para 17)

Allocations budgétaires

Les allocations budgétaires annuelles des Ministères sectoriels (MINRESI, MINEPDED) et la taxe environnementale visant à financer des projets environnementaux restent faibles.

Du point de vue réglementaire et institutionnel, la faiblesse de la réponse institutionnelle dont l'insuffisance du financement des activités de recherche sur la biodiversité constitue un lourd handicap à la connaissance des indicateurs pour la gestion durable de la biodiversité et les moyens d'atténuer ou de lutter contre la perte de biodiversité.

Prise en compte des incitations néfastes: étapes

Échéance	Étape
2015	Objectif national reflétant l'Objectif 3 d'Aichi pour la biodiversité et les mesures correspondantes dans les stratégies et plans d'action nationaux révisés pour la diversité biologique.
2016	Mise au point de mesures immédiates d'ordre politique ou législatif dans les cas où l'on a déjà identifié des incitations, y compris les subventions, néfastes pour la diversité biologique à éliminer, éliminer à terme ou réformer, en procédant à l'élimination des incitations concernées ou en initiant un processus d'élimination à terme ou de réforme.
2016	Élaboration finale des études analytiques nationales qui identifient les incitations, y compris les subventions, néfastes pour la diversité biologique à éliminer, éliminer à terme ou réformer, ainsi que les moyens destinés à promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre de mesures d'incitation positives.
2018	Élaboration finale des plans d'action qui : i) identifient les mesures d'incitation néfastes à éliminer, éliminer à terme ou réformer; ii) établissent une liste des mesures qu'il conviendrait éventuellement d'éliminer, d'éliminer à terme ou de réformer en priorité; iii) établissent une liste prioritaire de mesures susceptibles d'aboutir à la mise en place ou au renforcement des mesures d'incitation positives en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique; iv) fixent les délais et les étapes qui leur sont associées.

Adopted by COP-12 (decision XII/3, para 21 and Annex I)

Les incitations néfastes: surmonter les obstacles

Des mesures éventuelles suivantes en réponse aux obstacles rencontrés dans la mise en place des réformes:

- i. accroître la transparence
- ii. modifier les conditions du débat de politique générale en contestant les conceptions erronées
- iii. faire entendre les voix de ceux qui sont défavorisés par le statu quo
- iv. reconnaître qu'il existe une série d'options pour répondre aux objectifs de la société
- v. mieux cibler les subventions existantes et améliorer la conception des subventions (y compris d'éventuelles subventions conditionnelles), en conformité et en harmonie avec la Convention et d'autres obligations internationales pertinentes, compte tenu des contextes socio-économiques nationaux
- vi. saisir et créer des possibilités (comme par exemple des réformes de politique et des obligations internationales et juridiques)
- vii. adopter des mesures d'accompagnement ou transitoires.

(see decision XII/3 Annex IV, para 34)

Incitations néfastes dans la région

Importance de la question reconnue dans les rapports nationaux reports...

“Identifier et éliminer toutes les incitations nuisibles à la biodiversité à l’échelle du pays. Renforcer les capacités des communautés locales et autochtones en matière d’utilisation durable des ressources biologiques. Mettre en place un système de suivi et de contrôle pour les études d’impacts environnementaux dans le domaine de biodiversité. Promulguer le projet de loi sur les mesures incitatives relatives aux aires protégées”

Madagascar, 5^e Rapport National

“Dans le secteur de la pêche, les programmes d’incitation des pêcheurs à la reconversion et à l’achat de navires semi industriels par PRAO Sénégal pour un déstockage du parc peuvent contribuer à une réduction de la pression sur les ressources halieutiques.”

Sénégal, 5^e Rapport National

Le paiement de l'écosystème (PES)

Programmes privés:

- Régime financé par une entreprise
- Applicabilité?

Programmes publics:

- E.g. récompenses financières dans le cadre de la congestion communautaire

“Pour répondre aux besoins du pays en termes de financement pour les actions de conservation, une stratégie de mobilisation des ressources et un cadrage clair en matière de financement doivent être élaborés.

Bien que des efforts réels ont été menés afin d'assurer le financement des différentes actions de conservation de la biodiversité... la promotion de l'écotourisme, les initiatives vers le paiement des services environnementaux ; les fonds disponibles sont loin de suffire..” Madagascar, 5e rapport National

Voir CBD Séries Techniques n 56 (étude de cas et leçons apprises sur les mesures incitatives)

<https://www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-56-en.pdf>

Compensation

Compensation 'Privée' ou compensation programmes

- Voir exemple sous: <http://bbop.forest-trends.org/>

Compensation publique: fondé sur une exigence juridique et un environnement favorable associé

- Compensations physiques vs compensation de paiements
- Des garanties spécifiques pour les compensations ; par exemple:
 - Veiller à ce qu'ils respectent la hiérarchie d'atténuation
 - Veiller à ce qu'ils appliquent les niveaux actuels de protection de la diversité biologique dans le système de planification
 - Assurez-vous qu'ils ne soient pas utilisés pour nuire à des éléments uniques de la diversité biologique

GARANTIES DANS LES MÉCANISMES DE FINANCEMENT

LIGNES DIRECTRICES FACULTATIVES SUR DES GARANTIES (XII/3, Annex III)

- Les possibilités et les risques doivent être pris en compte dans la sélection
- Les garanties en matière de mécanismes de financement de la diversité biologique peuvent contribuer à promouvoir les effets positifs et éviter ou atténuer les impacts négatifs non intentionnels sur la diversité biologique et les moyens de subsistance
 - Reconnaître le rôle des fonctions de la diversité biologique et de l'écosystème pour les moyens de subsistance et la résilience, ainsi que les valeurs intrinsèques de la diversité biologique
 - Les droits et responsabilités des acteurs et/ou des parties prenantes en rapport aux mécanismes de financement de la diversité biologique, doivent être soigneusement définis avec la participation effective de tous les acteurs concernés
 - Les garanties en matière de mécanismes de financement de la diversité biologique devraient être fondées sur le contexte local, être développées en accord avec les processus propres à chaque pays menés par ces derniers ainsi qu'avec les législations et priorités nationales, et tenir compte des accords, des déclarations et des lignes directrices internationales pertinents
 - Mettre en place des cadres institutionnels appropriés et efficaces sont absolument essentiels pour que les garanties soient opérationnelles et doivent être mis en place, y compris des mécanismes d'application et d'évaluation qui assurent la transparence et la responsabilisation.

Critères de sélection des mécanismes de financement

Considérations financières • Combien de revenus ça va générer ? • À quel point est-ce ce revenu stable? • Quels sont les coûts initiaux?	Considérations légales • Est-il légalement possible dans le système actuel ? • Est-ce que cela nécessite de nouvelles lois? • Est-il possible d'utiliser simplement un ordre exécutif?	Administratives • À quel point sera-t-il difficile à administrer, à appliquer, à collecter? • Y a-t-il suffisamment de personnel qualifié?
Considérations sociales • Quels seront les impacts sociaux? • Qui va payer? • Est-ce que le mécanisme sera vu comme équitable?	Considérations politiques • Y a -t-il de la volonté politique? • Est-ce que les fonds seront dirigés vers les cibles correctes? • Pouvez-vous surveiller?	Environnemental • Quels sont les impacts environnementaux impliqués dans la mise en œuvre? • Est-il possible de mettre en place des garanties?

Coordonnees

financialreporting@cbd.int

<https://chm.cbd.int>

Table ronde

Questions suggérées:

- Quelles sont les principales sources de financement / mécanismes , national et régional ?
- Où voyez-vous la plupart des opportunités pour générer des ressources supplémentaires ?
- Quels sont les risques et les obstacles existants ?
- Qu'est-ce qui pourrait être fait pour les aborder ou / les surmonter ?